



Bordeaux, le 1<sup>er</sup> septembre 2011

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Lutte contre les scolytes

-----

#### Le traitement des piles de bois en bordure de route prolongé jusqu'à la mi octobre

Lors de la tournée forestière organisée par le Président du Conseil Général des Landes avec MM. les Préfets de la Région Aquitaine et du Département des Landes, ce jeudi 01 septembre 2011 à MORCENX, il a été décidé unanimement de poursuivre le traitement des piles de bois contre les scolytes jusqu'à la mi octobre.

Au regard des éléments biologiques et techniques apportés tant par les services de l'Etat, que par les Etablissements publics forestiers et les représentants professionnels, il apparaît nécessaire de poursuivre le traitement contre les scolytes jusqu'à la fin du mois d'octobre, soit l'équivalent de 300 000 stères supplémentaires.

Pour 2011, ce plan a démarré le 15 mars. Mi septembre, ce seront plus de 1,8 millions de stères qui auront pu être traités en Aquitaine pour un coût global de 2 millions d'euros. Compte tenu du complément envisagé, ce seront plus de 2,1, millions de stères qui auront été traités en 2011.

Aujourd'hui, les efforts de lutte contre les scolytes portent leurs fruits et on constate que les attaques de scolytes sont nettement moins importantes que l'an passé.

Ce résultat est du à l'exploitation active des peuplement contaminés, menée conjointement par les sylviculteurs, les entrepreneurs de travaux forestiers et les industriels, couplée à la régulation naturelle des populations des insectes ravageurs et au traitement des piles.

**Le financement de cette poursuite du traitement des piles de bois sera assurée par l'Etat à hauteur de 60%** (soit 210 000€ en complément de l'engagement initial de 1,26 M€), **les professionnels pour 20%** et **les collectivités territoriales à 20%** (soit un complément de 70 000€ pour le Conseil général des Landes, Conseil général de la Gironde et le Conseil régional d'Aquitaine en complément de leur engagement initial de 422 000€).